

NOTIFICATION
D'UNE DECISION DEFINITIVE CONSECUTIVE A UN REFUS DE
PROTECTION

notifié au Bureau International de l'Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle (OMPI) selon l'article 5 de l'Arrangement de Madrid

I.	Administration qui notifie la décision définitive: Office des brevets de la République d'Ouzbékistan, 2a, rue Toï-tepa, 100047 Tachkent (Ouzbékistan) Téléphone: (99871) 132-00-16 Fax: (99871) 133-45-56	
II.	No de l'enregistrement international:	188 176
	No de l'enregistrement national de base:	672 872
III.	Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international: HENKEL KGaA Henkelstrasse 67 Düsseldorf (DE) 40191	
IV.	☐ La protection de la marque est refusée pour tous les produits et services; ☒ La marque est protégée pour tous les produits et services; ☐ La marque est protégée pour tous les produits et services avec la disclamation; ☐ Les produits et services pour lesquels la marque est protégée;	
V.	Date à laquelle la décision définitive a été prononcée: 28.09.2007	
VI.	Signature ou sceau officiel de l'administration qui a prononcé la décision définitive: 	